



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23120782



07 SEP. 2023

Greffé

N° d'entreprise : **0741 378 027**

Nom

(en entier) : **CSNI**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **La Niestrée, 8 B à 4452 Juprelle**

MONITEUR BELGE
DIRECTION

13 SEP. 2023

BELGISCH STAATSBLAD
BESTUUR

Objet de l'acte : **Transfert de siège**

Du procès-verbal du Conseil d'Administration de la Société à Responsabilité Limitée « CSNI », ayant son siège en Région Wallonne à 4452 Juprelle, La Niestrée, 8 B, inscrite au registre des Personnes Morales (Liège) sous le numéro 0741.378.027, le 30 août 2023, il résulte que le Conseil, après délibération, a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante :

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège de la société en région wallonne à 4452 Wihogne, Rue Lambert Dewonck, 51, avec effet au 1er août 2023.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/09/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)